

patrie, le doux soleil de vos premiers ans. Le Seigneur lui-même vous illuminera dans cette autre patrie « dont l'Agneau est la lumière ». Quittez vos parents ; Dieu se chargera de les consoler dès ici-bas. Un jour il enverra, à votre place, son ange pour leur fermer les yeux.

Allez, par-delà les montagnes, porter le nom du Christ et sa religion d'amour. C'était vous aussi que voyait le prophète quand il chantait : *Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem.*

Allez ! à la vue de votre dévouement, le monde lui aussi devra dire : En vérité, dans l'Église catholique il y a toujours des miracles.

Tout-à-l'heure j'étais tenté de vous plaindre ; maintenant j'envie votre bonheur. — Adieu.

Pembroke, 23 avril 1904.

LA DATE DE LA NAISSANCE DE JESUS-CHRIST

IL est facile de préciser l'année de la naissance du Sauveur en prenant pour ère la fondation de Rome. Car, d'après saint Luc (III, 1, 23), Jésus-Christ avait un peu plus de trente ans lorsqu'il reçut le baptême de la main de saint Jean-Baptiste, ce qui arriva en la 15^e année de Tibère, 78 de la fondation de Rome. Ce fut donc vers la fin de 747, en hiver, que le Sauveur vint au monde. De plus, Jésus-Christ est né lorsque l'édit du dénombrement universel commença de s'exécuter en Judée, ce qui nous ramène encore vers la fin de 747.

Enfin, Jésus-Christ est né quand le monde entier était en paix, *toto orbe in pace composito* ; or, ce n'est qu'en 746 que la paix fut universelle et qu'Auguste ferma pour la troisième fois le temple de Janus. La même année, ce prince ordonnait le dénombrement de tout l'empire dont nous venons de parler, lequel se fit en Judée vers la fin de l'année suivante, 747.